

# Après l'UE, quoi ?

## Coopérations euro-méditerranéennes et internationales

Si des pays européens nous suivent dans la sortie de l'UE et de l'OTAN, nous serons plus forts pour lutter contre les spéculateurs auxquels nous aurons refusé de payer la dette.

Surtout, la sortie de l'UE nous permettra de mettre en place avec les pays qui le souhaitent, en Europe et dans le bassin méditerranéen, des partenariats dans l'esprit d'Airbus en son temps. Il ne s'agira pas de recréer avec ces pays de l'Europe des liens de subordination comme ceux qui existent entre l'Allemagne et l'Europe centrale et orientale. Au contraire, nous voulons que chacun investisse selon ses moyens et que les richesses soient réparties entre les différents pays en fonction de leurs besoins.

Une accusation de « repli national » est parfois évoquée au cas où la France sortirait de l'UE, comme si cette sortie signifiait renoncer à des coopérations avec d'autres peuples. Mais bien au contraire :

- la libre circulation des biens et services imposée par l'UE met en concurrence les peuples entre eux,
- la politique commerciale de l'UE prend la forme d'accords de libre-échange qui détruisent les économies des régions en voie de développement (Afrique, Caraïbes, Pacifique...).

### Déclaration de Cocoyoc

Déclaration d'écologie politique issue des Nations unies, publiée le 23 octobre 1974, depuis la ville de Cocoyoc au Mexique.

Elle prône une meilleure répartition des richesses, propose des changements économiques, sociaux et politiques fondamentaux afin de trouver des modes de vie plus humains et respectueux de la nature.

Elle est, évidemment, immédiatement condamnée par les États-Unis.

### La Charte de la Havane

L'Organisation des Nations unies (ONU) est créée en 1945 pour remplacer la Société des Nations, elle-même issue de la guerre précédente. En 1947, le Conseil économique et social de l'ONU convoque une conférence internationale sur le commerce et l'emploi qui aboutira à la Charte de la Havane, signée le 24 mars 1948, mais finalement non ratifiée par le Sénat américain.

Cette charte instituait l'Organisation internationale du commerce (OIC) qui proposait, entre autres, l'objectif du plein emploi, l'adoption de normes de travail équitables, l'équilibre de la balance des paiements pour tous les pays, de favoriser la coopération, l'interdiction du dumping, le contrôle des mouvements de capitaux...

Les principes de la Charte sont totalement opposés au libre échange, contrairement à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), signé juste avant, qui restera en vigueur jusqu'en 1995, avant de faire place à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

À la politique de coopération mercantile actuelle doit se substituer une politique de co-développement, inspirée de la charte de La Havane, adoptée par la Conférence des Nations Unies le 24 mars 1948, et de la déclaration de Cocoyoc d'octobre 1974.

Bien entendu, il faudra commencer par mettre fin à l'héritage colonial de la France en Afrique :

- plus aucune troupe française dans un autre pays sans mandat de l'ONU,
- démantèlement des bases françaises héritées de l'époque coloniale ou liées aux accords de ventes d'armes comme aux Émirats arabes unis,
- annulation des dettes auprès de la France des pays du Sud,

**CIToyens**  
souverains



**Notre plan  
de sortie de l'UE  
pour la France  
et les peuples européens**

**www.citoyens-souverains.fr**

# Qu'est-ce que l'UE?

## Un ensemble de traités dont les dispositions organisent la casse des acquis sociaux contre l'avis des peuples

L'UE est un ensemble de traités à travers lesquels les États membres s'engagent sur :

- la libre circulation des marchandises et des capitaux, ce qui provoque un dumping social et fiscal et contribue à polluer la planète,
- la privatisation des entreprises de services, y compris les services publics,
- une monnaie unique pour 19 des 27 États membres, ainsi qu'une banque centrale indépendante avec pour seul objectif la stabilité des prix,
- l'obligation pour les États de s'endetter auprès des marchés financiers,
- une discipline budgétaire drastique,
- une politique étrangère inféodée à l'OTAN et aux États-Unis.

Ce sont aussi des GOPE, ou grandes orientations de politiques économiques, à travers lesquelles la Commission européenne a exigé que la France, après l'Espagne, le Portugal et l'Italie et sur le modèle de l'Allemagne, casse son Code du travail.

L'UE est sans rapport avec des coopérations scientifiques et industrielles comme Ariane ou Airbus ni avec des dispositifs protecteurs comme la Cour européenne des Droits de l'Homme. Elle n'est aucunement nécessaire à la poursuite de coopérations universitaires comme Erasmus.

### L'impasse du néolibéralisme



Macron adoubé par la presse capitaliste «leader des marchés libres». Ou, autrement dit, laisser tout le monde faire n'importe quoi n'importe comment et tout va bien se passer. Avec le sourire.

### Principaux traités européens

1957 **Traité de Rome** création de la Communauté économique européenne (CEE) entre 6 États: Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Pays-Bas et Luxembourg. Il est élargi en 1973 au Danemark, au Royaume-Uni et à l'Irlande, en 1981 à la Grèce et en 1986 à l'Espagne et au Portugal

1992 **Traité de Maastricht** création de l'Union européenne (UE) entre les 12 États de la CEE.

2001 **Traité de Nice** prise en compte le doublement du nombre d'États membres. Refusé par l'Irlande lors d'un premier référendum, un second l'a accepté.

2004 **Traité de Rome II** traité constitutionnel rejeté par référendum en 2005 en France et aux Pays-Bas.

2007 **Traité de Lisbonne** le traité de Rome II sous un autre nom. Il faudra encore deux référendums à l'Irlande (seul pays à le faire) pour qu'il soit accepté.

2012 **Pacte budgétaire européen** imposant une discipline budgétaire aux États de la zone euro.

Être pour ou contre l'UE, c'est-à-dire les traités européens, n'est pas être pour ou contre «l'Europe» ou la «construction européenne», qui sont des termes flous. C'est être pour ou contre les règles des traités européens, soit, depuis le Traité de Rome en 1957, le libéralisme et l'atlantisme.

On entend souvent que sortir de l'UE ne réglera pas tous les problèmes ou que le libéralisme et l'austérité existent ailleurs que dans l'UE. Mais nul ne prétend le contraire : la sortie de l'UE, c'est-à-dire des traités européens, n'est pas une condition suffisante à la mise en œuvre de politiques solidaires et écologiques, comme celles prévues par le programme L'Avenir en commun que nous avons soutenu en 2017. Pour autant, cela en est une condition nécessaire, car les traités européens sont conçus pour empêcher un gouvernement qui serait élu sur un programme alternatif de mener sa politique, comme on l'a vu en Grèce.

Pour reprendre les termes de Jean-Claude Juncker: «Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens».

# Comment on en sort?

## Par la désobéissance immédiate et la convocation d'un référendum de sortie de l'UE

La réécriture des traités, soumise au principe de la double unanimité du Conseil européen et des Parlements des États membres, n'est pas une option. Il nous faut donc montrer la voie en désobéissant immédiatement

### Accords de libre-échange

À cause de l'Union européenne, la France est partie prenante à des accords de libre-échange avec :

- **les 27 autres États membres**
- **16 autres pays européens** : Norvège, Ukraine, Serbie...
- **37 pays d'Afrique** : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Maroc...
- **7 pays d'Asie et du Proche-Orient** : Corée du Sud, Israël, Jordanie, Vietnam...
- **11 pays d'Amérique** : Canada, Chili, Guatemala, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou...

Soit un total de 97 pays ! Et bien d'autres accords sont en cours de négociation, avec des économies de premier plan : États-Unis (TTIP/TAFTA), Japon (JEFTA), Mercosur...

aux traités européens et en nous adressant directement aux autres peuples de l'UE avec des propositions alternatives.

La désobéissance immédiate, c'est le contrôle des capitaux, la renationalisation des services publics, la sortie du CETA et des accords ACP, la taxation des produits étrangers selon des critères sociaux et écologiques, le recrutement de douaniers, la préparation de la Banque de France à une récupération de ses prérogatives, un audit citoyen sur la dette pour préparer une future annulation partielle ou totale de celle-ci. C'est aussi mettre en œuvre une clause de non-régression sociale et environnementale, selon laquelle le droit français s'appliquera par-dessus le droit de l'UE partout où il sera plus avantageux pour les citoyens.

Tout en menant ces politiques à l'échelle française, nous devons proposer aux autres peuples de l'UE leur mise en œuvre ensemble à l'échelle de l'UE. Non pas que nous espérons que la totalité des peuples prisonniers de l'UE nous suivent, mais nous entendons en entrainer le plus possible dans la rupture. Cette phase de débat permettra de tester les limites du carcan européen.

# Gérer la crise européenne?

## Un plan de sortie et une date limite

Pour que nous soyons entendus, respectés et crédibles dans cette phase, nous devons être prêts pour la phase suivante, en ayant d'emblée :

- un plan de sortie unilatérale de l'UE que nous pouvons enclencher à tout moment, qui sera validé par référendum et comprenant : un protectionnisme écologique et social, la socialisation des banques, le retour au Franc et un moratoire sur la dette publique,
- une date limite pour d'éventuelles négociations avec les autres

gouvernements de l'UE, avec un référendum qui permettra au peuple français de se prononcer souverainement entre la ratification du résultat d'éventuelles négociations, ou la sortie de l'UE.

La sortie de l'UE impliquera une modification de la constitution afin de restaurer la supériorité du droit national sur le droit européen. En cas de vote favorable à la sortie lors du référendum, celle-ci devra être considérée comme effective sans avoir à passer par le laborieux article 50 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne.